

Bretagne, Morbihan
Lorient
Halles de Merville
avenue Anatole France

Bunker - abri antiaérien de la Défense passive situé sous les Halles de Merville, avenue Anatole France (Lorient)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132359
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2023
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : BH, 132 ; BH, 133

Historique

Dès le 28 février 1941, les autorités d'occupation mettent la ville de Lorient en demeure de débiter la construction d'abris bétonnés pour la protection de la population civile contre les attaques aériennes. Situé à l'origine en bordure du Champ de manœuvre à Lorient, le long de l'Avenue Anatole France, face au Groupe scolaire de Merville, ce bunker est construit entre le 15 mai 1941 et fin septembre 1941.

Destiné à la Défense passive, le bunker reprend le plan de l'abri de la Place Alsace-Lorraine fourni par l'organisation Todt dont la capacité est de 400 personnes (Il s'agit d'un *Luftschutzbunker*, littéralement : abri anti-aérien, souvent abrégé en "LS"). Si les matériaux (ciment, gravier, sable, fer à béton et poutrelles métalliques) sont fournis et vendus par l'organisation Todt, ils sont mis en œuvre par l'entrepreneur lorientais Bernard Lorez. Les travaux de construction sont financés par le ministère de la Guerre.

Les alertes aériennes sont signalées par des sirènes d'alarme. Fin décembre 1941, bâtiments publics, locaux commerciaux ou industriels, hôtels (58), immeubles (376) et appartements (281) sont réquisitionnés par l'Allemagne nazie. Les abris bétonnés, initialement construits pour les civils, sont également réquisitionnés. Entre le 14 janvier et le 16 février 1943, les raids aériens se succèdent avec l'emploi de bombes incendiaires : la ville est anéantie. L'évacuation de la ville et des huit communes proches est décrétée le 10 février : seul le personnel indispensable est autorisé à rester.

C'est au-dessus du bunker que sont construites les Halles de Merville en 1961-1964. Ces dernières sont implantées au croisement de la Cité administrative, des quartiers de Merville et de la Nouvelle Ville. L'architecte lorientais Félix Le Saint (1913-1975), chef de groupe des architectes de la reconstruction conçoit là un marché moderne associant structure métallique et verre.

En 1982, le mur extérieur des Halles de Merville reçoit grâce au dispositif du "1% artistique" une mosaïque de plaques de lave émaillée de Jean-Claude Goualc'h (céramiste de Guidel né en 1935) sur le thème de la mer.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle ()

Période(s) secondaire(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1941 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Bernard Lorez (entrepreneur, attribution par travaux historiques, ?)

Description

Construit en béton armé, ce grand bunker de plan rectangulaire en partie enterré, comprend deux entrées / sorties (à l'origine fermées par une porte blindée), un couloir de distribution, deux grandes salles d'une capacité unitaire de 200 personnes (18 m x 5,6 m), également à l'origine fermées par une porte blindée et deux blocs sanitaires. Dalles de couverture et murs périphériques mesurent 1,5 m d'épaisseur. Les grandes pièces abritent (six ?) rangées de bancs en béton encore surmontés - pour certains - de leurs assises en bois. Les murs périphériques sont également flanqués de bancs.

Dans chaque pièce, un vélo fixé au sol assure via un pédalier à double couronne le fonctionnement du système de ventilation et d'éclairage électrique. Si le pédalier fait directement tourner le ventilateur, ce dernier permet via une courroie de transmission de produire de l'électricité par un générateur. Le vélo de l'une des deux salles a perdu sa selle et ses deux chaînes mais le ventilateur et le générateur électrique ont conservé leurs plaques de constructeur (ventilateur VENTMECA 111 Rue 11 Novembre Nanterre et générateur VENTMECA).

Sur les murs des deux grandes salles qui gardent la trace des coffrages en bois, on peut lire les inscriptions : DEFENSE DE FUMER / RAUCHEN VERBOTEN. Réseau électrique, interrupteurs et dispositifs d'éclairage par plafonniers sont en place. La tuyauterie du système de ventilation est partiellement en place dans l'une des deux salles.

L'abri a servi de magasin de stockage aux halles situées au-dessus : on y trouve archives, carreaux de verre, stores, dispositifs d'éclairage, ampoules, néons et suspensions, lavabos... Il conserve également des matériels anciens : sommiers à cadre en bois avec treillis métallique, paillasses (matelas garnis de paille), caisses à munitions en bois (elles ont servi à stocker des carottes de sondage).

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Énergies : énergie électrique : produite à distance ; énergie électrique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état, inégal suivant les parties, menacé

Décor

Techniques : peinture

Précision sur les représentations :

Marquages : DEFENSE DE FUMER / RAUCHEN VERBOTEN.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus

Statut de la propriété : propriété de la commune (édifice appartenant à la Ville de Lorient.)

Un bunker sous les Halles de Merville

Le bunker - abri du Champ de manœuvres à Lorient a été construit en 1941 pour la **Défense passive** contre les attaques aériennes. Au-dessus du bunker sont ensuite élevées en 1961-1964 les **Halles de Merville** par l'architecte lorientais Félix Le Saint. En 2023, les halles sont en **cours de rénovation** par le cabinet DLW Architectes de Nantes.

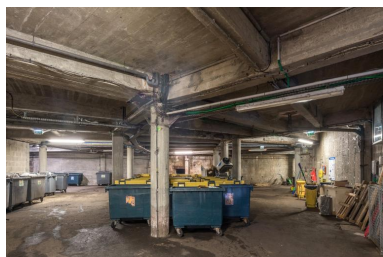
Si le bunker situé sous les Halles de Merville à Lorient est interdit à la visite, il est en revanche possible de **visiter celui de la Place Alsace-Lorraine**, conservé en grande partie dans son état d'origine. Ce dernier a été réouvert en 1993 à l'occasion des commémorations du cinquantième de la destruction de la ville de Lorient. On peut y découvrir une exposition et une maquette de la ville de Lorient au 10 mai 1945, jour de la capitulation de la Poche de Lorient.

Liens web

- Archives de la Préfecture - défense passive dans les Archives départementales du Morbihan : https://rechercher.patrimoines-archives.morbihan.fr/archives/archives/fonds/FRAD056_00000020W/n:16/view:all
- "1943, Lorient sous les bombes", article sur le site des Archives départementales du Morbihan : <https://patrimoines-archives.morbihan.fr/decouvrir/instant-dhistoire/les-millesimes-du-patrimoine/1943-orient-sous-les-bombes>
- L'abri anti-bombes de la Place Alsace-Lorraine sur patrimoine.lorient.bzh : <https://patrimoine.lorient.bzh/histoire/architecture/incontournables/abri-anti-bombes>

- Halles de Merville : un marché traditionnel au coeur de Lorient (site officiel) : <https://hallesdemerville.bzh/histoire>
- Les Halles de Merville à Lorient dans la photothèque du patrimoine de la Région Bretagne : http://phototheque-patrimoine.bretagne.bzh/jcms/dev_103768/phototheque?text=Halles+de+Merville&opSearch=true

Illustrations



Vue du sous-sol des Halles de Merville : accès au bunker - abri
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600061NUCA



Vue de l'une des entrées du bunker : cette dernière est murée
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600057NUCA



Vue de l'une des deux salles (1) : rangées de bancs en béton surmontés de leurs assises en bois. Au fond de la salle, empilement de sommiers en bois
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600054NUCA



Vue de l'une des deux salles (1) : rangées de bancs en béton surmontés de leurs assises en bois. Sur le mur, l'inscription : DEFENSE DE FUMER / RAUCHEN VERBOTEN
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600055NUCA



Vue de l'une des deux salles (1) : empilement de sommiers en bois sur deux rangées de bancs en béton encore surmontés de leurs assises en bois
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600056NUCA



Vue de l'une des deux salles (2) : rangées de bancs en béton encore surmontés pour certains de leurs assises en bois
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600058NUCA



Vue du système de ventilation et d'éclairage électrique via le pédalier d'un vélo fixé au sol de la salle 2 (la selle et les chaînes ont disparu). L'électricité est produite par un générateur via une courroie de transmission
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600059NUCA

Vue d'anciennes caisses à munitions en bois dans la salle 2. Elles servent à stocker des carottes de sondage
Phot. Charlotte Barraud
IVR53_20235600060NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Inventaire des héritages militaires en Bretagne (enquête thématique régionale en cours) (IA29133651)

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Base de sous-marins de Keroman puis Le Port de Lorient La Base (Lorient) (IA56001938) Bretagne, Morbihan, Lorient, Presqu'île de Keroman, Scorff, rue du Commandant-L'Herminier

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue du sous-sol des Halles de Merville : accès au bunker - abri

IVR53_20235600061NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des entrées du bunker : cette dernière est murée

IVR53_20235600057NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux salles (1) : rangées de bancs en béton surmontés de leurs assises en bois. Au fond de la salle, empilement de sommiers en bois

IVR53_20235600054NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux salles (1) : rangées de bancs en béton surmontés de leurs assises en bois. Sur le mur, l'inscription : DEFENSE DE FUMER / RAUCHEN VERBOTEN

IVR53_20235600055NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux salles (1) : empilement de sommiers en bois sur deux rangées de bancs en béton encore surmontés de leurs assises en bois

IVR53_20235600056NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'une des deux salles (2) : rangées de bancs en béton encore surmontés pour certains de leurs assises en bois

IVR53_20235600058NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du système de ventilation et d'éclairage électrique via le pédalier d'un vélo fixé au sol de la salle 2 (la selle et les chaînes ont disparu). L'électricité est produite par un générateur via une courroie de transmission

IVR53_20235600059NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'anciennes caisses à munitions en bois dans la salle 2. Elles servent à stocker des carottes de sondage

IVR53_20235600060NUCA

Auteur de l'illustration : Charlotte Barraud

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation